

Bulletin de santé du végétal

ARBORICULTURE FRUITIERE

Hauts-de-France

N°14 du 11 mai 2023



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pépins: Pommes - Poires

Stades phénologiques

Grossissement des fruits en poires

De pleine floraison à chute des derniers pétales en pommes

Evolution comparative de la phénologie : légère réduction du retard

Températures minimales : températures hors gel

Ravageurs

Hoplocampe du pommier : vol tardif, dépassement des seuils tardifs localement

Lépidoptères

Carpocapse: rares captures localement

Pas de dépassements de seuils

Petite tordeuse des fruits : premières captures très sporadiques

Eulia : généralisation du vol et augmentation du niveau de captures

Capua: captures locales

Pandemis: pas de capture observée

Sésie du pommier : pas de capture

Zeuzère : pas encore en vol

Tordeuse rouge des bourgeons : pas encore de vol

Tordeuse verte des bourgeons : première capture sur le réseau

Pucerons: populations peu dynamiques et sous contrôle

Pathologies

Oïdium : conditions très favorables actuellement

Tavelure : multiplication des périodes de contaminations, généralisée à tous les secteurs

projections d'ascospores très importantes

dynamique de maturation des ascospores forte

nouvelles taches observées sur feuillage

Noyau: Pruniers—Cerisiers

Stades phénologiques

De chute des pétales à nouaison en cerisier

De chute du calice à jeune fruit en prunier

Carpocapse des prunes : captures locales

Flore des bords de champs : note nationale



Pépins : Pommes - Poires

Stades p	phénologic	ques - seuil	s de sensi				
Postes d'observations	ВОЅКООР	JONAGOLD	IDARED	ELSTAR	COX'S ORANGE	COMICE	CONFERENCE
Flandre Maritime (59)	H -1,6°C	G °C	H -1,6°C	H -1,6°C	F2 -1,8°C		
Flandre Intérieure (59-62)	I -1,6°C		H -1,6°C		G -°C	I -1,0°C	J -°C
Lille sud (59)							
Montreuillois (62)	G -°C	F2 -1,8°C	G -°C	F2 -1,8°C	F -2,0°C		I -1,0°C
La Bassée (59)	G - C	F2 -1,8 C	G - C	F2 -1,6 C	F -2,0 C		1 -1,0 C
Hainaut (59)	G -°C	F2 -1,8°C	G -°C	F2 -1,8°C	F -2,0°C	H -1,5°C	H -1,5°C
Abbevillois (80-62)	G -°C	H -1,6°C	H -1,6°C			I -1,0°C	
Arrageois (62)	H -1,6°C		G -°C		F2 -1,8°C	H -1,5°C	
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)	H -1,6°C	F2 -1,8°C		F2 -1,8°C		I -1,0°C	I -1,0°C

Bulletin N°14

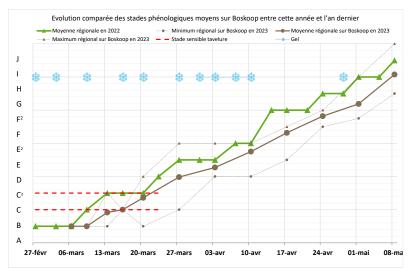
du 11 mai 2023

page 2

Postes d'observations BOSKOOP JONAGOLD IDARED ELSTAR COX'S COMICE CONFERENCE Amiénois (80)	BULLETIN DE S	ANTÉ DU VÉ	GÉTAL	ARBORIC	ULTURE FRUIT	TÈRE	HAUTS	-DE-FRANCE
Thiérache (59-02) F -2,0°C F2 -1,8°C F -2,0°C E2 -2,2°C G -1,6°C I -1,0°C Picardie Verte (80-60)		ВОЅКООР	JONAGOLD	IDARED	ELSTAR		COMICE	CONFERENCE
Thiérache (59-02) F -2,0°C F2 -1,8°C F -2,0°C E2 -2,2°C G -1,6°C I -1,0°C Picardie Verte (80-60)								
Company Comp								
Picardie Verte (80-60)				A CONTRACTOR				
Verte (80-60) Neslois (80-60-02) I -1,6°C H -1,6°C G -°C G -°C G -°C I -1,0°C J -°C St Quentinois (02) Laonnois (02) Montdidérien (80-60) Beauvaisis (60) J -°C H -1,6°C I -1,6°C H -1,6°C I -1,0°C J -°C Senlisien (60) H -1,6°C G -°C G -°C G -°C H -1,5°C Omois (02)			F -2,0°C	F2 -1,8°C	F -2,0°C	E2 -2,2°C	G -1,6°C	I -1,0°C
Neslois (80-60-02) I -1,6°C H -1,6°C G -°C G -°C G -°C I -1,0°C J -°C St Quentinois (02) Montdidérien (80-60) Beauvaisis (60) J -°C H -1,6°C I -1,6°C H -1,6°C I -1,0°C J -°C Senlisien (60) H -1,6°C G -°C G -°C G -°C G -°C H -1,5°C Omois (02)	Verte							
(80-60-02) I -1,6°C H -1,6°C G -°C G -°C I -1,0°C J -°C St Quentinois (02) Laonnois (02) Nontdidérien (80-60) Beauvaisis (60) J -°C H -1,6°C I -1,6°C H -1,6°C I -1,0°C J -°C Senlisien (60) H -1,6°C G -°C G -°C G -°C H -1,5°C Omois (02)	(80-80)	-						
St Quentinois (02) Laonnois (02)						*		
Quentinois (02) Laonnois (02) Montdidérien (80-60) Beauvaisis (60) J - C H -1,6°C I -1,6°C H -1,6°C I -1,0°C J -°C Senlisien (60) H -1,6°C G -°C G -°C G -°C H -1,5°C Omois (02)		I -1,6°C	H -1,6°C	G -°C	G -°C	G -°C	I -1,0°C	J -°C
Laonnois (02)	Quentinois							
(02)	(02)							
Beauvaisis (60)								
Beauvaisis (60)								
Beauvaisis (60)								
Composition (60) Composition Composition (60) Composition (60)								
Soissonnais (60-02) J -°C H -1,6°C I -1,6°C H -1,6°C I -1,0°C J -°C Senlisien (60) H -1,6°C G -°C G -°C G -°C H -1,5°C Omois (02)								
(60-02) J -°C H -1,6°C I -1,6°C H -1,6°C I -1,0°C J -°C Senlisien (60) H -1,6°C G -°C G -°C G -°C H -1,5°C Omois (02)								-
Senlisien (60)			73					
(60) H -1,6°C G -°C G -°C G -°C H -1,5°C Omois (02)		J -°C	H -1,6°C	I -1,6°C	H -1,6°C		I -1,0°C	J -°C
Omois (02)			*					
(02)		H -1,6°C	G -°C	G -°C	G -°C	G -°C		H -1,5°C
D II (' NO44 44 0000 0								

Postes d'observations	Kermerrien	Major	Dabinett	Harry Master Jersey
Thiérache (59-02)	D -3,5°C		D -3,5°C	D -3,5°C

Evolution comparative de la phénologie



Les stades phénologiques poursuivent leur évolution sur la région avec une cadence légèrement plus rapide que les semaines précédentes.

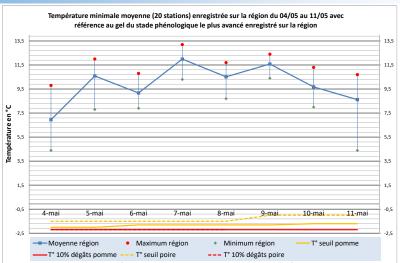
Avec des conditions légèrement plus favorables à la végétation par rapport à l'an dernier le retard

observé s'est légèrement réduite au cours de la semaine passée.

En définitive, les stades phénologiques possèdent un retard de 1 semaine par rapport à l'année dernière.

Températures minimales





Au cours de la semaine dernière, les températures ont été très largement positives sur l'ensemble du territoire. Aucune période de gelée n'a été observée sur la période.

Selon Météo France le risque de gelées est à exclure sur la région pour les quinze prochains jours.

Hoplocampe du pommier



Adulte d'hoplocampe du pommier

Evolution des captures hebdomadaires cumulées d'hoplocampe du pommier sur les 5 dernières semaines **E** 450 400 350 300 approved the support of the supp 102.90 F 100 50 10-avr. 17-avr. 24-avr. 1-mai 8-mai Moyenne hebdomadaire cumulée Maximum hebdomadaire ·· Seuil indicatif de risque

Etat des lieux en parcelles,

Le vol de l'hoplocampe du pommier a encore été observé dans plusieurs secteurs de la région au cours de la semaine dernière comme sur celui Montreuillois ou de la Bassée. Les niveaux de population ont été en nette baisse.

Les premiers dégâts sur fruits ont été observés sur le secteur de la Bassée.

Analyses des risques,

En moyenne sur la région au regard des fortes captures des quinze derniers jours, le seuil indicatif de risque est largement franchi. Il convient néanmoins de bien évaluer la situation à la parcelle, et notamment celles encore en cours de défloraison, seules encore concernées par la gestion de la problématique.

Gestion des risques,

L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison. Surveillez encore attentivement vos pièges actuellement en cette période de chute des pétales dans les parcelles les plus tardives pour établir votre cumul de captures, pour les autres il est trop tard pour agir sur le ravageur.

Evolution des captures hebdomadaires cumulées d'hoplocampe du pommier	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)		8,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	9,5	7
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	74,7	215,3	7
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)		24,0	
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	11,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	18,5	12,0	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures / piège.

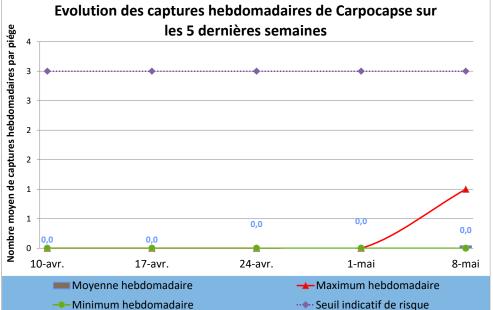
arpocapse











Vol des adultes Etat des lieux en parcelles,

Le vol du carpocapse des pommes et des poires a débuté très localement dans le Soissonnais au cours de la semaine dernière. Quelques captures ont été enregistrées dans 4% des parcelles du réseau. Les niveaux de captures ont varié en moyenne de 0 à 1 papillon selon les secteurs.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque à l'hectare n'a été enregistré au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place dans les jours à venir.

De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles, pensez également au premier renouvellement des capsules à venir.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Arrageois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Soissonnais (60-02)	0,0	0,3	71
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

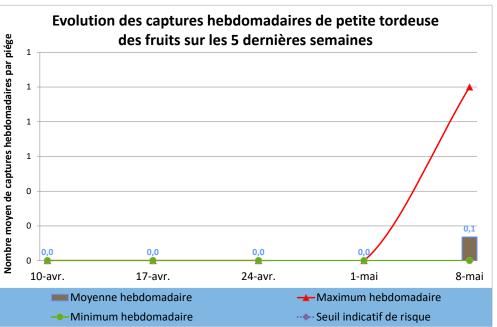
Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.





Adultes





Etat des lieux en parcelles,

Quelques captures sporadiques de la petite tordeuse des fruits ont été enregistrées au cours de la semaine, principalement à l'intérieur des terres.

Analyses des risques,

Les niveaux de captures ont été très faibles.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place dans les jours à venir.

De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles, pensez également au premier renouvellement des capsules à venir.





Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Arrageois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,7	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Soissonnais (60-02)	0,0	0,5	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

<u>Biocontrôle:</u>

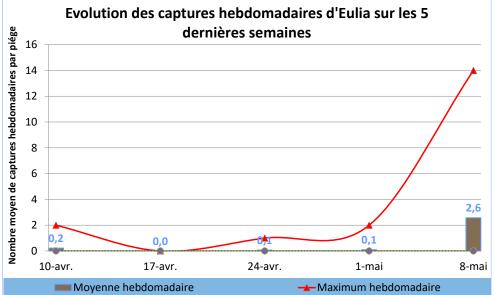
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

В

Eulia







Etat des lieux en parcelle,

Dégâts

Ponte

Le vol de première génération d'eulia a pris une tout autre ampleur au cours de la semaine dernière. Les niveaux de populations ont été considérablement à la hausse durant la période sur la plupart des secteurs nord du réseau. La semaine dernière 29% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 24%.

--- Minimum hebdomadaire

Analyses des risques,

Les niveaux de captures sur certaines parcelles du réseau sont significatifs au cours de la semaine dernière. Attention surtout dans ces parcelles à bien surveiller le vol de seconde génération. Le vol devrait s'intensifier dans les prochains jours au profit de températures plus chaudes annoncées sur la région.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place désormais.

De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Les individus de première génération n'engendrent en général de dégâts que sur les feuilles, mais leur évaluation permet de se préparer au vol de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	4,0	7
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	7,0	7
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	3,5	7
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Arrageois (62)	0,0	7,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		14,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Senlisien (60)			
Omois (02)			

·· Seuil indicatif de risque

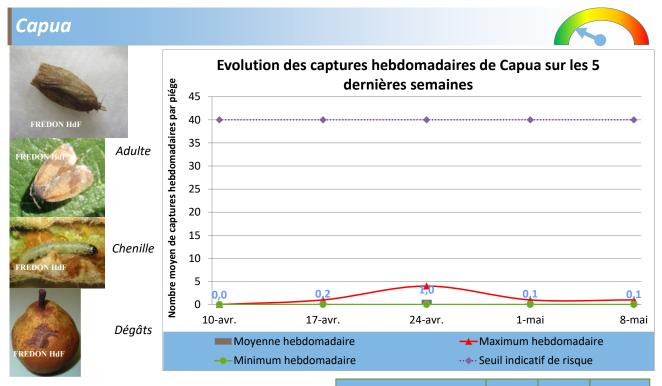
Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

<u> Biocontrôle :</u>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :





Etat des lieux en parcelles,

De nouvelles captures de capua ont été enregistrées très localement en région au cours de la semaine dernière.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière, même si les niveaux de captures sont parfois significatifs.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place dans les jours à venir.

De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,5	7
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	7
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours

<u> Biocontrôle :</u>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

В

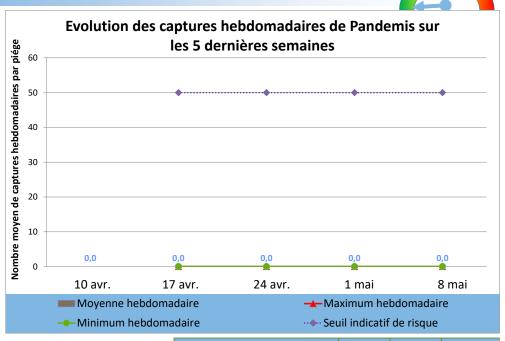
Pandemis



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Adultes Dégâts





Etat des lieux en parcelle,

Le vol de Pandemis n'a pas encore débuté sur la région. Aucune prise n'a été réalisée sur le réseau de piégeage régional au cours de la semaine dernière.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyse des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place dans les jours à venir. De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Arrageois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

<u> Biocontrôle :</u>

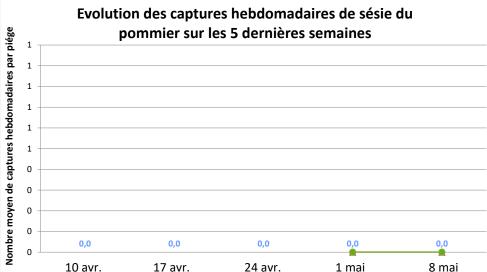
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Sésie du pommier









Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier n'a pas encore débuté sur la région. Aucune prise n'a été réalisée sur le réseau de piégeage régional au cours de la semaine dernière.

Moyenne hebdomadaire

- Minimum hebdomadaire

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Gestion des risques,

Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne).

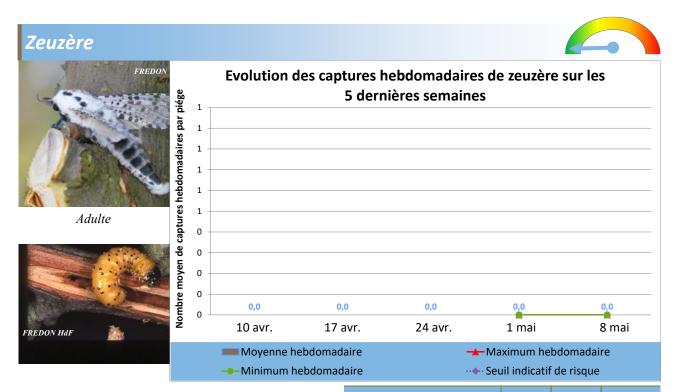
Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Arrageois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

→ Maximum hebdomadaire

·· Seuil indicatif de risque

Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles, 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans



Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la zeuzère a de nouveau été observé dans le réseau de piégeage au travers de captures « collatérales » dans le secteur du Hainaut.

Aucun autre secteur du réseau de piégeage n'a fait l'objet d'un vol du ravageur.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place dans les jours à venir.

De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)		0,0	
Arrageois (62)		0,0	
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)		0,0	
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

<u>Seuil indicatif de risque :</u>

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

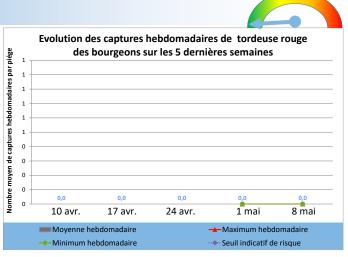
Tordeuse rouge des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la tordeuse rouge des bourgeons n'a pas débuté sur le réseau de piégeage régional.

Analyses des risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.



Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.

Seuil indicatif de risque:

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle:

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

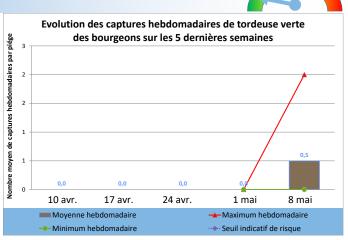
Tordeuse verte des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Une capture sporadique de la tordeuse verte des bourgeons a été enregistrée sur le réseau de piégeage régional.

Analyses des risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.



Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.

Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle:

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici:

В

Pucerons



Puceron cendré : la colonisation par le puceron cendré a peiné à se mettre en place au cours de la semaine dernière. Des niveaux peu significatifs ont été observés dans certains secteurs, avec une maitrise très rapide par la faune auxiliaire, malgré sa discrétion.

Malgré tout, des populations d'auxiliaires s'observent dans les parcelles, avec œufs de chrysope, pontes de coccinelles. Les syrphes ont été encore rares.

Une tolérance jusque 5% de pousses occupées en

situation calme et en présence d'auxiliaires peut s'appliquer (travaux FREDON, 2004-2007). Actuellement il est préférable repousser le contrôle des populations après la floraison.

Puceron lanigère : les populations de pucerons lanigères sont restées faibles au cours de la semaine dernière.

Puceron des galles rouges : plusieurs secteurs ont été concernés par la présence du puceron au cours de la semaine dernière, à l'instar de celui de l'Arrageois.

Evolution de la colonisation par Evolution de la colonisation par



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Address.	le puceron cendré sur pousse		le puceron lanigère sur pousse			
	1-mai	8-mai	Tendance /S-1	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		5,0			2,0	
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0				
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	1,0	0,3	7	1,5	0,0	7
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow			
Senlisien (60)						
Omois (02)						



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

Seuil indicatif de risque:

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil:	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium





Etat des lieux en parcelles,

Les conditions orageuses sont particulièrement favorables à l'oïdium, de ce fait la semaine dernière a présenté tous les ingrédients pour permettre une poussée de la maladie en parcelles.

Les contaminations ont concerné un nombre croissant de secteurs et 60% des parcelles du réseau région d'observations, soit une augmentation de 27% par rapport à la semaine précédente.

Analyses des risques,

Des dépassements de seuil ont de nouveau été enregistrés au cours de la semaine dernière sur

la région dans de nombreuses parcelles.

Les conditions douces ponctuées de fréquents et faibles passages pluvieux restent un contexte très favorable à la maladie.

De plus, le développement de jeunes feuilles (seules à être sensibles à la maladie) engendre vite des contaminations en cascade actuellement.

Gestion des risques,

Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle:

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

			ntaminations ar l'Oïdium
	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	5,0	7
Flandre Intérieure (59-62)		1,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	7
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	1,0	0,7	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,7	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	13,5	14,0	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Tavelure



Situation en parcelles

Depuis notre dernier bulletin, la région est sous l'influence d'une perturbation qui engendre un climat particulière perturbé. La fréquence élevée des épisodes pluvieux engendre une atmosphère constamment humide sur certains secteurs où l'humectation ne connait pas de rupture significative, d'où l'apparition de risques GRAVE. Sur les autres secteurs, la présence d'un vent fort, outre le fait qu'il complique la mise en œuvre de la protection, engendre un asséchement du feuillage, et de fait la multiplication du nombre de périodes de contaminations.

Il faut ajouter à cela une rapide maturation des ascospores qui permet la libération d'un nombre important d'ascospores à chaque précipitation.

Sur la plupart des secteurs des périodes de contaminations sont encore en cours avec des risques déjà avérés.

Analyses des risques

La région est en plein pic de risques concernant la tavelure. La multiplication des épisodes pluvieux, les températures douces, les fortes projections d'ascospores et enfin la présence de vent, la situation est en définitive très délicate pour permettre une gestion de la maladie. La moindre éclaircie se doit d'être mise à profit actuellement.

Au cours des dernières périodes de contaminations les taux de projections ont varié de 1,16% à 38,94% pour une moyenne de 9,74% du stock primaire annuel.

Sur tous les secteurs, attention car la maturation des ascospores se poursuit avec des conditions favorables. À ce jour, le taux de croissance journalier est de l'ordre de 1,5 à 2% et va aborder sa décroissance du fait de la dernière phase du cycle du champignon.

Les quantités d'eau enregistrées durant les dernières périodes de contaminations vont de **2,20** mm à **48,20mm** pour une moyenne régionale de **23,65** mm.

Attention à bien raisonner vos interventions en fonction de la pluviométrie attendue, car au cours des dernières périodes de contaminations, les lessivages ont été nombreux, surveillez bien l'état des parcelles pour éviter les trous dans la protection.

Gestion des risques

Les stocks d'ascospores projetables sont très hétérogènes, ils s'échelonnent, selon la modélisation à ce jour, entre 0,01% et $\underline{1,63\%}$ pour une moyenne de $\underline{0,82\%}$ du stock primaire annuel.

Restez très attentifs car les conditions sont actuellement à raisonner à l'échelle de votre parcelle. La surveillance très attentive de l'humectation du feuillage est la clé de la stratégie à adopter. Pour rappel, l'apparition d'un risque nécessite à la fois une humectation du feuillage de plus de 10h et plus de 10°C. De plus les conditions météorologiques annoncées par Météo France pour les jours à venir s'annoncent encore particulièrement perturbées.

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Biocontrôle:

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

E

Tavelure : modélisation



				% d'ascospoi	res projetées			
Zones géographiques	s Début de Fin de pour le période pou moment moment		associées à cette période pour le	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour	Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 8h ce jour	
Flandre Maritime	09-mai	10-mai	GRAVE	21,49	77,38	0,88	2,9	717
(59)	3 h	5 h					,	
Flandre	09-mai 4 h	10-mai 0 h	Assez Grave	4,26			9,0	704
1	10-mai	10-mai		_	77,48	0,87		
111111111111111111111111111111111111111	16 h	20 h	Nul	1,38			3,2	
	09-mai	10-mai						
géographiques	5 h	10 h	GRAVE	3,41	70.45	2.24	25,0	677
	10-mai	en	14	1.16	78,15	0,94	2.2	476
	18 h	cours	Léger	1,16			2,2	176
Montrouillois (62)	04-mai	10-mai	GRAVE	27,86	74,45	0,01	26,0	1996
Wortheumors (02)	21 h	6 h	GRAVE	27,80	74,43	0,01	20,0	1990
	09-mai	09-mai	Léger	3,84			9,8	686
géographiques Flandre Maritime (59) Flandre Intérieure (59-62) Lille Sud (59) Montreuillois (62) La Bassée (59) Hainaut (59) Abbevillois (80-62) Arrageois (62) Cambrésis (59) Avesnois (59) Awesnois (59) Amiénois (80) Thiérache (59-02) Picardie Verte (80-60) Neslois (80-60-02) St Quentinois (02) Laonnois (02) Montdidérien (80-60) Soissonnais (60-02) Senlisien (60)	5 h	16 h	zege.	3,5 1	77,75	0,93	3,3	000
24 245500 (55)	10-mai	10-mai	Très léger	1,22	. 1,13	3,33	2,6	351
	6 h	12 h		,			, -	
Hainaut (59)	04-a vr	10-mai	GRAVE	5,08	77,62	0,87	26,6	633
	7 h	10 h						
1	09-mai	· en · · ·	GRAVE	5,11	79,24	0,02	7,2	692
(80-62)	3 h	cours						
Arrageois (62)	9/ 5 h	10-mai 9 h	GRAVE	9,32	74,44	1,59	26,2	626
	06-mai	10-mai	GRAVE					
Cambrésis (59)	5 h	15 h		38,94	77,91	0,81	44,0	1674
	09-mai	en						
Avesnois (59)	8 h	cours	GRAVE	3,73	77,89	0,03	29,0	574
(. (22)	09-mai	10-mai		0.74				
Amienois (80)	5 h	9 h	GRAVE	8,74	74,98	1,36	26,2	626
Thiáracha (50.02)	07-mai	en	GRAVE	17,31	72,25	1,63	35,6	1173
Tilleractie (59-02)	8 h	cours	GRAVE	17,31	72,25	1,03	35,0	11/3
Picardie Verte	09-mai	10-mai	GRAVE	6,96	76,39	0,91	26,6	658
(80-60)	4 h	13 h	GRAVE	0,50	70,33	0,51	20,0	030
Neslois (80-60-02)	09-mai	dna	GRAVE	34,11	80,44	0,03	dna	dne
(00 00 00)	5 h				33,11	2,00		
St Quentinois (02)	09-mai	en	GRAVE	3,37	79,97	0,03	24,0	574
, ,	6 h	cours						
Laonnois (02)	07-mai	en	GRAVE	7,13	78,02	1,62	42,0	1235
Montdidárian	5 h	cours						
1	09-mai	en	GRAVE	4,01	78,43	0,94	26,0	580
<u> </u>	5 h 09-mai	cours 10-mai						
I .	7 h	10-111a1 15 h	GRAVE	4,66	81,43	0,03	48,2	581
	09-mai	en						
Senlisien (60)	6 h	cours	GRAVE	4,82	83,43	1,53	37,4	636
	07-mai	en						
Omois (02)	6 h	cours	GRAVE	6,09	83,74	1,36	40,5	1236
		P-000000000000000000000000000000000000						





Tavelure en parcelles



Etat des lieux en parcelles,

Les sorties de taches sur le feuillage sont en augmentation localement. Ces faibles symptômes sont issus actuellement selon la modélisation des périodes à risques du milieu et de la fin du mois d'avril.



			aminations sur a tavelure	r Evolution des contaminations s fruit par la tavelure						
	1-mai	8-mai	Tendance /S-1		Tendance /S-1					
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow							
Flandre Intérieure (59-62)		0,0								
Lille Sud (59)										
Montreuillois (62)	0,0	0,0								
La Bassée (59)										
Hainaut (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow							
Abbevillois (80-62)										
Arrageois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow							
Cambrésis (59)										
Avesnois (59)										
Amiénois (80)										
Thiérache (59-02)	0,0	0,0								
Picardie Verte (80-60)										
Neslois (80-60-02)										
St Quentinois (02)										
Laonnois (02)										
Montdidérien (80-60)										
Beauvaisis (60)										
Soissonnais (60-02)	0,5	3,0	7							
Senlisien (60)										
Omois (02)										

Prunes

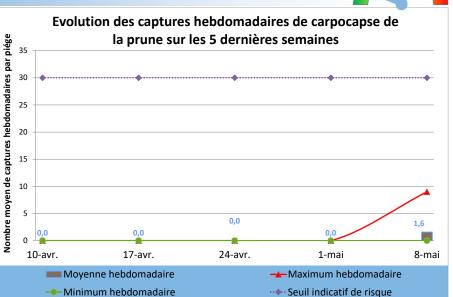
Stades phénologie	ques - sei	uils de sens	sibilité a				
Postes d'observations	Reines	Claudes	Mira	belles	Quetsches		
Flandre Intérieure					1		
(59-62)	-	1	G	-1,5°C	Н	-1,0°C	
Montreuillois (62)							
	I	-0,5°C	-	-	- 1	-0,5°C	
Hainaut (62)			4				
(- /	-	-	Н	-1,0°C	-	-	
Abbevillois (80-62)					1		
, ,	-	-	-	-	Н	-1,0°C	
Avesnois (59)							
, ,	-	-	-	-	-	-	
Thiérache (59-02)					7		
(33.3)	-	-	-	-	Н	-1,0°C	
Neslois (80-60-02)			***************************************				
	- 1	-0,5°C	- 1	-0,5°C	- 1	-0,5°C	

Carpocapse de la prune



Chenille et adulte





Etat des lieux en parcelles,

Le vol du carpocapse des prunes a débuté sur plusieurs secteurs du réseau de piégeage. Des captures ont été enregistrées au cours de la semaine dernière les secteurs de la Thiérache et celui du Hainaut mais plus encore sur l'Abbevillois.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place dans les jours à venir. De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles, pensez également au premier renouvellement des capsules à venir.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	1-mai	8-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	1,0	71
Abbevillois (80-62)	0,0	9,0	71
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)		1,0	
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque:

30 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle:

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

В

Cerises

ades phénologiques - seuils de sensibilité au gel												
Postes d'observations	BURLAT		EARLY RIVERS		ORDIA	R	EGINA		RDIF de GNOLA			
Flandre Intérieure												
(59-62)	G -1,1°C	-	-	Н	-°C	G	-1,1°C	-	-			
La Bassée (59)												
		-	-	-	-	- '	-	-	-			
Hainaut (59)												
	G -1,1°C	-	-	-	_	-	-	-	-			
Abbevillois (80-62)												
		-	-	Н	-°C	Н	-°C	-	-			
Avesnois (59)												
	G -1,1°C	-	-	F2	-°C	-	-	-	-			
Amiénois (80)												
		-	-	-	-	-	-	-	-			
Thiérache (59-02)												
	I -1,0°C	-	-	-	-	-	-	Н	-°C			
Neslois (80-60-02)												
		-	-	1	-1,0°C	T	-1,0°C	-	-			
				 		-		-				

NB. Stades phenologiques toutes especes fruitieres

-°C: pas de référence acquise pour le stade phénologique

pas de données locales pour la variété
 Températures indiquées = seuil critique au gel
 * : température à confirmer selon les variétés

Bulletin N°14

du 11 mai 2023

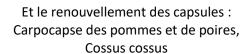
	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59) Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Nesiois (80-60-02)	St Quentinois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisīs (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)
Capua	0	0		0		1	0				0		0				0	0		
Tendance				\leftrightarrow		71	7				\leftrightarrow		\leftrightarrow				\leftrightarrow	\leftrightarrow		
Carpocapse	0	0		O		0	0	0	0		0		0				.0	0		
Tendance	\leftrightarrow	\leftrightarrow		\leftrightarrow		\leftrightarrow	\leftrightarrow	\leftrightarrow			\leftrightarrow		\leftrightarrow				\leftrightarrow	7		
Cossus																				
Tendance																				
Eulia	0	4		7		4	0	7	14		0		0				0	0		
Tendance		7		7		71	\leftrightarrow	71			\leftrightarrow		\Leftrightarrow				\leftrightarrow	\leftrightarrow		
Pandemis	0	0					0	0			0		0							
Tendance		\leftrightarrow					\leftrightarrow	\leftrightarrow			\leftrightarrow		\leftrightarrow							
Petite Tordeuse des Fruits	0	0		0		O	0	0	Ö		1		0				0	1		
Tendance		\leftrightarrow		\leftrightarrow		\leftrightarrow	\leftrightarrow	\leftrightarrow			7		\leftrightarrow				\leftrightarrow	7		
Sésie du pommier	0	0				0	0	0	O				0				O	0		
Tendance		\leftrightarrow				\Leftrightarrow	\leftrightarrow	\leftrightarrow									\leftrightarrow			
Tordeuse rouge des bourgeons	0	0		0		O					0		O							
Tendance				\leftrightarrow									⇔							
Tordeuse verte des bourgeons	0	0		0							2		O							
Tendance				\leftrightarrow									↔							
Zeuzère	0	0		0		Ø	0	0			0									
Tendance																				
Puceron cendré	5			0		0		0			0							0		
Tendance				\leftrightarrow		\leftrightarrow		Z			↔							\leftrightarrow		
Puceron lanigère	2							0												
Tendance								7												
Tavelure pousse	0	0::		0		0		0			0							3		
Tendance	\leftrightarrow			\leftrightarrow		\leftrightarrow		\leftrightarrow			\leftrightarrow							7		
Tavelure fruits																				
Tendance																				
Oïdium	5	1		1		Ø		1			1							14		
Tendance	7			7		\leftrightarrow		Ŕ			71							7		
Carpocapse Prune		0		0		1	9				1		0							
Tendance				\leftrightarrow		7	7													

Bulletin N°14

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le <u>CALENDRIER</u> la pose des capsules pour les pièges Cossus Gâte-bois







Pour les parcelles de cerisiers, n'oubliez pas le poser des pièges chromatiques jaunes.



Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

> Ci-dessous le lien pour vous documenter sur le sujet avec la **note nationale**

Informations pratiques

- **©Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation** sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : Portail | Ecophytopic
 - ⊕Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV:

- The http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV
- http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html
- Shttp://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs fillères et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France